

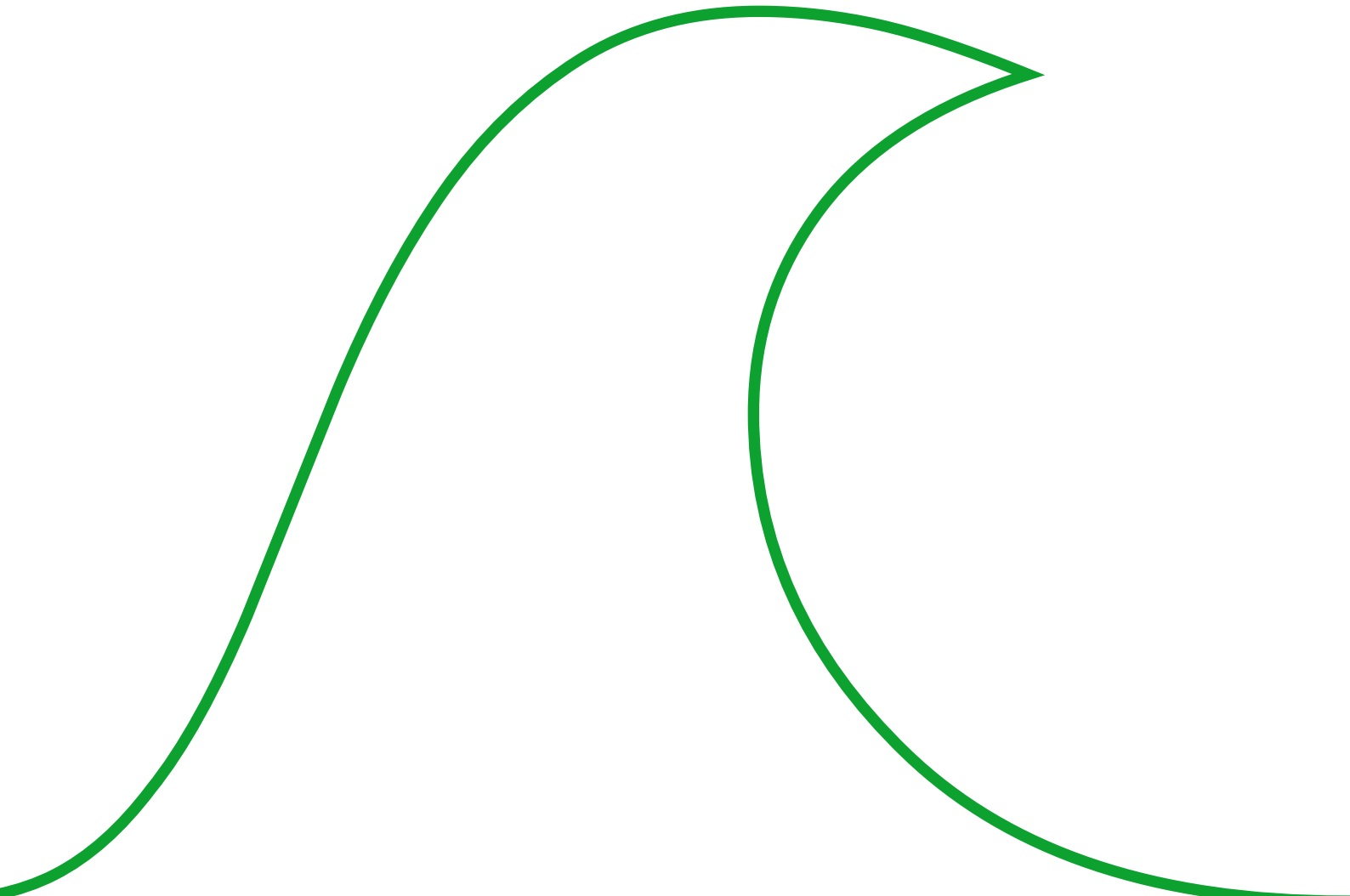
CAISSE DE PENSIONS PANVICA

Une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse

Rapport résumé 2025



Image de couverture : générée par IA



Chères assurées, chers assurés, chers employeurs, chères retraitées, chers retraités,

Malgré un environnement de marché complexe, la prévoyance professionnelle revient sur l'année boursière 2025, durant laquelle les marchés financiers ont connu une précieuse phase d'accalmie. Cette stabilisation a permis de contrebalancer de façon importante les tensions géopolitiques persistantes et l'évolution de l'inflation, qui, cette année encore, ont largement marqué l'orientation stratégique des caisses de pensions.

Certes, les tensions géopolitiques et les droits de douane introduits par les Etats-Unis ont parfois entraîné des revers boursiers, mais grâce à notre structure de placement équilibrée ainsi qu'à une stratégie de placement largement diversifiée, à une gestion cohérente des risques et à une gouvernance clairvoyante, nous avons réalisé un rendement total réjouissant de 7.9%.

Nous sommes ainsi parvenus à enregistrer une performance constante malgré les fluctuations des marchés et à consolider la confiance des personnes assurées chez nous.

A la fin de l'année, le degré de couverture était passé à 124.94%, ce qui nous a permis de renforcer encore notre base financière solide. Cette évolution positive nous permet d'octroyer aux personnes assurées actives une rémunération attrayante de 4.50%, tout en garantissant la sécurité des rentes à long terme.

Au-delà des chiffres, 2025 a été une année de préparation stratégique. Dans l'optique du passage à l'autonomie totale à partir de 2026, nous avons affiné nos processus internes, optimisé la gestion de la politique de placement et renforcé nos structures de gouvernance. Assumer l'entière responsabilité en matière des placements et des risques constitue pour nous une étape importante qui consolide notre autonomie et renforce ainsi notre performance à long terme.

Pour nous, une prévoyance fiable est bien plus qu'une stabilité financière. C'est promettre d'apporter de la sécurité, d'offrir une orientation et d'instaurer la confiance. Pour cette raison, nous attachons une grande importance à une communication claire et à un soutien personnalisé afin que les personnes assurées chez nous soient bien informées et couvertes à chaque étape de leur vie.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au succès de la caisse de pensions PANVICA, à savoir les collaboratrices et collaborateurs, les employeurs affiliés ainsi que les personnes assurées chez nous. Grâce à votre engagement et à votre confiance, nous resterons, aujourd'hui comme pour les générations futures, une œuvre de prévoyance solide, consciente de ses responsabilités et fiable.

Roland Räber
Président de la commission d'assurance

Actifs	Au 31.12.2025 en CHF	Au 31.12.2024 en CHF
Placements	504'086'320.05	441'315'465.54
Liquidités	70.94	2'756.96
Créances et prêts	27'012'516.11	15'693'681.58
Titres	477'073'733.00	425'619'027.00
Créances en titres de gages immobiliers sur immeubles	-	-
Placements auprès de l'employeur	-	-
Immeubles	-	-
Autres placements	-	-
Compte de régularisation actif	4'814'984.00	6'505'170.77
Actifs provenant de contrats d'assurance	304'684'980.00	306'387'402.00
Actifs	813'586'284.05	754'208'038.31

Passifs	Au 31.12.2025 en CHF	Au 31.12.2024 en CHF
Engagements	3'349'775.34	3'029'341.60
Prestations de libre passage et rentes	3'250'639.69	2'970'380.70
Banques / Assurances	-	-
Autres engagements	99'135.65	58'960.90
Compte de régularisation passif	4'233'410.22	2'220'968.86
Réserves de cotisations de l'employeur	3'924'616.35	3'694'674.95
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	3'924'616.35	3'694'674.95
Réserves de cotisations avec renonciation à l'utilisation	-	-
Provisions non techniques	-	-
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	641'993'695.25	613'612'708.80
Capitaux de prévoyance des actifs	220'661'478.25	208'050'568.80
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	77'310'412.00	62'491'477.00
Passifs provenant de contrats d'assurance	304'684'980.00	306'387'402.00
Provisions techniques	39'336'825.00	36'683'261.00
Réserves de fluctuation de valeurs	84'750'872.00	76'702'202.00
Capital de la fondation, fonds libres / découvert	75'333'914.89	54'948'142.10
Situation en début de période	54'948'142.10	21'815'629.99
Augm. / Dimin. prov. d'une liquid. partielle	-	-
Excédent de produits / charges	20'385'772.79	33'132'512.11
Passifs	813'586'284.05	754'208'038.31

	01.01.–31.12.2025 en CHF	01.01.–31.12.2024 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	39'536'246.40	41'229'067.28
Cotisations des salariés	18'678'930.25	19'435'945.50
Cotisations des employeurs et des indépendants	18'724'005.20	19'470'047.33
– dont retraits des réserves de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	-899'076.00	-1'122'149.25
Primes uniques et versements supplémentaires	1'454'608.65	2'215'136.45
Cotisations d'assainissement salariés	-	-
Cotisations d'assainissement employeurs	-	-
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	1'110'954.80	780'669.25
Subsides du fonds de garantie	466'823.50	449'418.00
Prestations d'entrée	37'015'190.30	34'129'298.80
Apports de libre passage	34'681'084.10	31'508'955.95
Apports en cas de reprise d'assurés		
– Provisions techniques	-	-
– Réserves de fluctuation de valeurs	-	-
– Fonds libres	-	-
Versements anticipés EPL / divorce	2'334'106.20	2'620'342.85
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	76'551'436.70	75'358'366.08
Prestations réglementaires	-31'126'993.52	-37'878'990.25
Rentes de vieillesse	-14'515'425.17	-14'812'499.20
Rentes de survivants	-1'817'497.75	-1'846'659.30
Rentes d'invalidité	-3'649'310.00	-4'054'165.90
Autres prestations réglementaires	-	-
Prestations en capital à la retraite	-10'062'219.20	-14'908'070.45
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-1'082'541.40	-2'257'595.40
Prestations de sortie	-53'444'492.95	-51'634'913.40
Prestations de libre passage en cas de sortie	-48'786'032.95	-50'811'126.70
Transfert de fonds suppl. lors de sorties collectives	-3'825'683.60	-
Versements anticipés EPL / divorce	-832'776.40	-823'786.70
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-84'571'486.47	-89'513'903.65
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	-30'295'287.25	-43'281'017.10
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – actifs	6'038'806.95	-2'753'735.85
Charges / produits de liquidation partielle	-	-
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – bénéficiaires de rentes	-14'818'935.00	-20'207'097.00
Dissolution / constitution de provisions techniques	-2'653'564.00	-2'051'841.00
Rémunération du capital épargne	-18'649'716.40	-18'609'823.25
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	-211'878.80	341'480.00

	01.01.–31.12.2025 en CHF	01.01.–31.12.2024 en CHF
Produits de prestations d'assurance	26'367'043.00	49'597'602.40
Prestations d'assurance	18'999'552.00	40'002'208.40
Part d'excédents provenant des assurances	7'367'491.00	9'595'394.00
Charges d'assurance	-7'148'658.20	-7'935'146.10
Prime d'assurance	-6'607'241.75	-7'256'276.15
– Primes de risque brutes	-5'725'463.65	-6'348'352.90
– Primes pour frais de gestion	-881'778.10	-907'923.25
Apports uniques aux assurances	-239'755.00	-366'839.00
Cotisations au fonds de garantie	-301'661.45	-312'030.95
Résultat net de l'activité d'assurance	-19'096'952.22	-15'774'098.37
Résultat net des placements	51'433'381.80	48'635'628.01
Résultat des liquidités	0.10	30'200.13
Résultat des créances et prêts	28'398.80	48'590.40
Résultat des titres	52'565'324.00	49'571'969.50
Résultat des créances en titres de gages immobiliers	-	-
Résultat des placements auprès de l'employeur	-	-
Résultat des immeubles	-	-
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage	-3'445.50	-20'661.12
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	-18'062.60	-19'071.90
Frais de gestion de fortune	-1'138'833.00	-975'399.00
Dissolution / constitution de provisions non techniques	-	-
Autres produits	52'479.41	48'326.10
Produits de prestations fournies	-	-
Autres produits	52'479.41	48'326.10
Autres charges	-169'948.44	-21'942.97
Frais de gestion	-3'784'517.76	-2'955'761.66
Administration générale	-3'656'282.94	-2'846'828.61
Frais de marketing et de publicité	-	-
Activités de courtage	-	-
Organe de révision et Expert en matière de prévoyance professionnelle	-118'567.82	-98'781.05
Autorités de surveillance	-9'667.00	-10'152.00
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution des réserves de fluctuation	28'434'442.79	29'932'151.11
Dissolution / constitution des réserves de fluctuation	-8'048'670.00	3'200'361.00
Excédent de produits / charges	20'385'772.79	33'132'512.11

Forme juridique et but

La Caisse de pensions PANVICA est une oeuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. A travers sa caisse de pensions, la fondation proparis (UID: CHE-107.813.246) a pour but de permettre aux indépendants ainsi qu'aux entreprises membres de bénéficier de la prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement, de la couverture des autres besoins en prévoyance dans le cadre du 2^e pilier, à des conditions simples et avantageuses.

Les présents comptes partiels traitent exclusivement les données de l'oeuvre de prévoyance et non celles des comptes consolidés de proparis au niveau de la fondation.

Organe suprême, direction et droit de signature

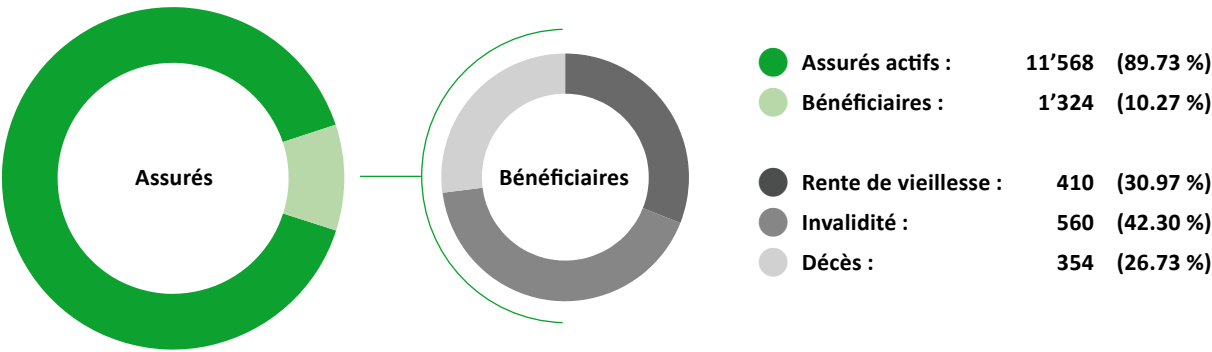
La commission d'assurance paritaire de l'oeuvre de prévoyance se compose des membres suivants :

	Fonction	Empl./Sal.	Durée du mandat
Beereuter Patrick	Membre	Représentant des sal.	2024-2027
Hotz Silvan	Membre	Représentant des empl.	2024-2027
Kronenberg Daniel	Membre ¹	Représentant des empl.	2024-2027
Kogler Stefan	Membre	Représentant des sal.	2024-2027
Lang Roger	Membre jusqu'à 02.06.2025 Vice-président à partir de 03.06.2025	Représentant des sal.	2024-2027
Müller Alois	Vice-président jusqu'à 02.06.2025 Membre à partir de 03.06.2025	Représentant des sal.	2024-2027
Ohnmacht Wilhelm	Membre	Représentant des empl.	2024-2027
Räber Roland	Président	Représentant des empl.	2024-2027
Schlupe Guido	Membre	Représentant des sal.	2024-2027
Wellauer Urs	Membre	Représentant des empl.	2024-2027
Adresse de l'organe d'exécution	Caisse de compensation AVS panvica Talstrasse 7 3053 Münchenbuchsee		
Contact	031 388 14 88 info@panvica.ch		
Organe de direction	Organe d'exécution de la Caisse de compensation AVS panvica Directrice de la Caisse de pensions : Eveline Trabelsi		
Droit de signature	L'oeuvre de prévoyance n'a pas de personnalité juridique propre. Les actes juridiques ne peuvent être exécutés que par des représentants de proparis (entité juridique) disposant du droit de signature.		

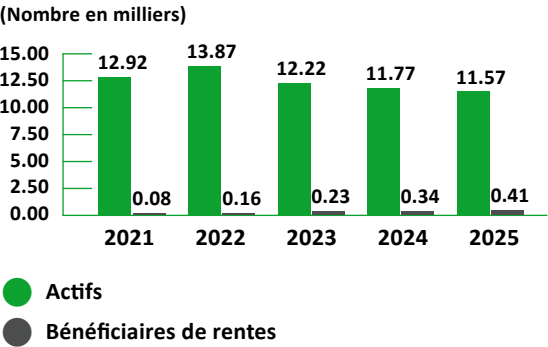
Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Partenaires contractuels : Keller Experten AG, Frauenfeld Expert exécutant : André Tapernoux, Expert en caisses de pensions CSEP
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Bern Réviseur principal : Patrick Hildbrand
Autres conseillers	Secrétariat de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne Michael Krähenbühl
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) Registre n° BE 836 Expertes chargées de la surveillance Audit externe : Esther Wegmüller Examen de l'organisation : Isabelle Künzli

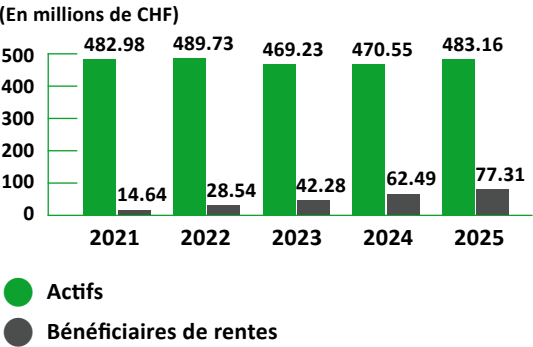
Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires²



Structure actifs/ bénéficiaires de rentes³



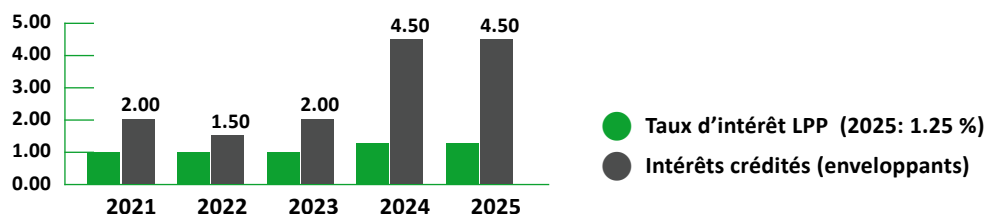
Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes³



¹ ne comprend que les rentes de vieillesse autonomes
² le total des bénéficiaires de prestations (rentes de vieillesse autonomes, invalidité et décès) comprend également les rentes pour enfants et les rentes d'orphelins
³ ne comprend que les engagements liés aux rentes gérées de manière autonome

Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités

(en %)



Conformément à la décision de la commission d'assurance, les excédents des assureurs ont été transférés dans les fonds libres.

Pour l'année 2025, le taux d'intérêt pour la prévoyance LPP et la prévoyance étendue s'élève à 4.50 % (année précédente 4.50 %), tant pour la part obligatoire que la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse.

Dans le régime surobligatoire, les avoirs de vieillesse des hommes et des femmes (âge terme de 65 ans) sont convertis en rentes à un taux de conversion de 5.00 %.

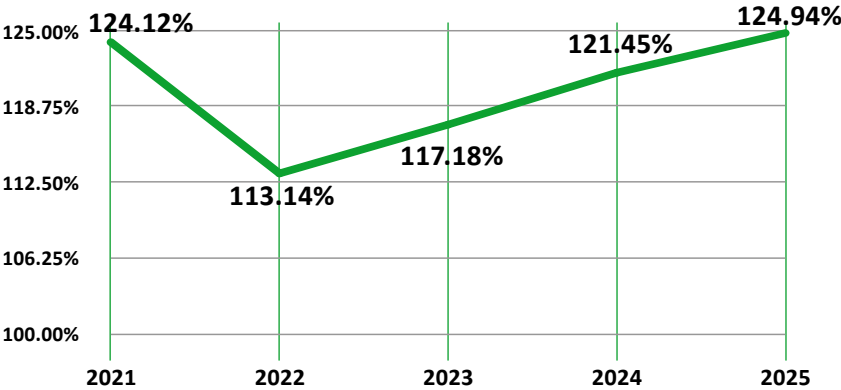
La commission d'assurance n'a décidé d'aucune adaptation des rentes surobligatoires selon l'art. 36 al. 2 LPP.

Avoir de vieillesse LPP :
CHF 366'638'140

Avoir de vieillesse surobligatoire :
CHF 116'524'560



Degré de couverture au 31.12.



100 %

Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

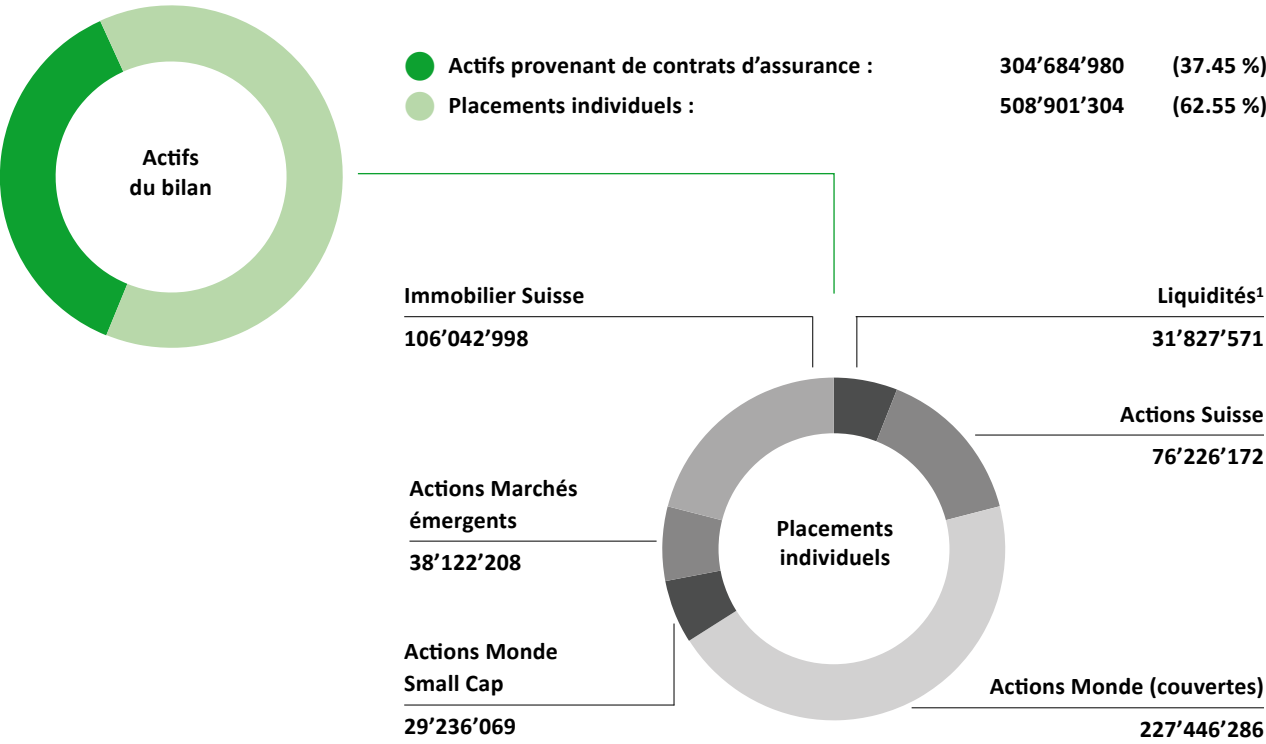
100 %

Transparence des coûts

0.23 %

Frais de gestion de la fortune (TER)

Actifs du bilan en CHF 813'586'284



¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements

